H Z × 4 H M

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ BORDEAUX IV

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE PERIGUEUX – BORDEAUX IV

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'Education;

Vu le décret n° 84–573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur;

Vu les pièces justificatives produites par Mme LUCILE RENAUD, née le 19 août 1988 à LIBOURNE (0331, en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité Génie Biologique, option Dietétique;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité GÉNIE BIOLOGIQUE, option DIÉTÉTIQUE,

est délivré à Mme LUCILE RENAUD

au titre de l'année universitaire 2008-2009.

et de Gestion Fait à Bordeaux, le 3 novembre 2009, SOUIEU

Le Directeur de l'I.U.T. Jean-Luc GIRAUDEL JOHN TIERE LABORDE



William MAROIS

/2009200801598